

de Semlin , il y a un retranchement avec des palissades où se rendoient les Turcs pour traiter leurs affaires avec les gens du païs. On nomme cet endroit le parloir. L'usage en est interdit.

Extrait d'une lettre de Berlin du 6  
Décembre.

*La cour de Varsovie & la ville de Dantzig n'ayant pas pu prendre un parti , relativement à la contestation , qui s'est élevée sur la navigation de la Vistule , l'Impératrice de Russie s'est rendue à leurs pressantes sollicitations : elle a fait offrir sa médiation au Roi en des termes , conformes aux liaisons qui subsistent entre les deux cours ; & elle a chargé de sa médiation son résident à Dantzig , le Sr. de Peterfon. Le Roi a accepté cette médiation ; & S. M. a ordonné d'abord à son résident à Varsovie , le conseiller de légation de Buchholtz , de se rendre incessamment devant Dantzig , & d'entrer en conférence avec le commissaire du Roi de Pologne & les députés de la ville , sous la médiation du résident russe , pendant que S. M. s'en tient aux termes du projet d'accommodement. Le général d'Igloffstein continue aussi en attendant à bloquer la ville , parce que , comme c'est elle qui a commencé les voies de fait par l'interruption arbitraire de la navigation & du commerce des sujets prussiens , & qu'elle s'est attirée par-là ces représailles , on ne sauroit avec justice les faire cesser , pendant que la ville de Dantzig*